



DECLARATION LIMINAIRE CDAS DU 26 SEPTEMBRE 2013

Monsieur Le Président

Le projet de loi sur les retraites a donné lieu à 200 manifestations lors de la journée nationale de mobilisation sur les retraites le 10 septembre dernier : le niveau de mobilisation de cette manifestation est une indication forte du refus des mesures proposées par ce gouvernement : hausse des cotisations, désindexation des pensions par rapport à l'inflation, rallongement de la durée de cotisation.

Le CDAS d'aujourd'hui se tient dans un contexte particulièrement préoccupant de crise économique, financière et bancaire.

Chaque jour sont annoncés des suppressions d'emplois, des plans sociaux, des fermetures d'entreprises et des remises en cause des droits de salariés.

La dotation budgétaire pour l'action sociale interministérielle de l'Etat est dans le droit fil des autres mesures : suppressions d'emplois dans la majorité des ministères (2500 emplois environ à Bercy), réduction des crédits de fonctionnement, gel du point d'indice etc...qui sont au cœur de la démarche gouvernementale de vouloir économiser 10 milliards d'€ sur les dépenses de l'état dans la Fonction Publique d'Etat.

Tout ceci n'est pas conforme aux orientations du président de la république qui s'engageait à mener une politique sociale particulièrement en direction des jeunes ;

Plus grave encore ce budget donne une indication sur le sens de l'évolution de l'action sociale dans la fonction publique de l'Etat : L'annonce de la réduction de 20 millions d'euros sur le budget « Action sociale » est inacceptable. Cette diminution des crédits s'accompagne également de la baisse de l'action sociale ministérielle face à des besoins croissants.

Le signal fort consiste, à supprimer au plan de la loi de finances tous les crédits permettant d'engager des réservations de logements sociaux alors que les besoins sont criants. Le logement constitue un élément essentiel au bien être des personnels. Il joue un rôle important dans la conciliation de la vie personnelle et professionnelle de plus en plus difficile pour les familles et les personnes seules. En effet, la proportion du poste logement dans leur budget par rapport à leurs revenus est de plus en plus élevé.

Concernant les missions des délégations départementales de l'action sociale, la fédération des finances CGT a déjà dénoncé à maintes reprises, les suppressions d'emplois ainsi que la souffrance des agents en poste dans ces services.

Ces délégations doivent bénéficier de tous les moyens humains et financiers afin de gérer au quotidien les différentes prestations d'action sociale actuelles : ces prestations devant être consolidées et répondre aux besoins nouveaux des personnels.

Comme vous le savez, la CGT est engagée dans une bataille visant à garantir le progrès social qui, dans nos ministères économiques et financiers, exige une revalorisation significative des moyens alloués à l'Action Sociale des agents des finances fonctionnaires, non titulaires, actifs

et retraités. Nous sommes toujours dans l'attente de la restitution des prestations servies aux retraités de Paris.

Nous interviendrons au fil de l'eau sur les différents sujets abordés sur les documents de travail.